



ARACF (Association des Ressortissants et des Amis de la Commune de Faléa)

Récépissé n° 0372 /MATCL-DNC du 28 avril 2003

Rue : 368 Porte : 125 Doumanzana Commune I Bamako

Tél. 00223 20 73 06 99

00223 76 48 27 49

00223 66 67 01 19

E-mail: faleadounia@yahoo.fr

Site web: www.falea21.org

Les populations de la Commune Rurale de Faléa expriment leur frustration et leur indignation sur l'évolution du dossier du bac automoteur destiné au désenclavement de la Commune (Cercle de Kéniéba, Région de Kayes).

En vue de réaliser le désenclavement de certaines localités et parties de notre pays, le Gouvernement de la République du Mali a engagé un programme d'équipement en bacs de franchissement de cours d'eau. C'est ainsi qu'à l'issue de la session ordinaire du conseil des ministres tenue le mercredi 2 mars 2005, il a approuvé la construction de trois (3) bacs automoteurs dont un (1) bac de 40 tonnes pour la ville de Koulikoro et deux (2) bacs de 20 tonnes chacun destinés aux localités de Diafarabé dans le cercle de Teninkou et Faléa dans le cercle de Kéniéba. Le marché fut attribué, par entente directe, à la Société INACOM-Mali pour un montant de 1 milliards 63 millions de FCFA environ et un délai d'exécution de dix mois.

Fort malheureusement pour les populations de la commune rurale de Faléa et du cercle de Kéniéba, depuis son adjudication en 2005 à la Société INACOM-Mali, le délai de livraison du bac automoteur n'a jamais été respecté. Le bac de franchissement est immobilisé dans la Cour du Service des Travaux Publics du chef lieu du Cercle de Kéniéba depuis plusieurs années.

La raison évoquée pour justifier l'immobilisation du Bac est l'absence de budget pour l'aménagement de la voie d'accès et du quai qui s'élève à 500 millions de FCFA, somme qui a par la suite été revue à la baisse soit 306.574.000FCFA. L'aménagement de la voie d'accès comporte la construction de dalots, l'adoucissement des pentes élevées, l'ouverture de chaussées, la construction de radiers car l'état de la route Kéniéba -Fadoukou est extrêmement dégradé avec notamment des nids de poules, des ravinements, des grands lits d'écoulement d'eaux pluviales, des bourbiers, des têtes de chat.

Devant cette situation déplorable, l'Association des Ressortissants et Amis de la Commune de Faléa (ARACF) et le Maire de la Commune Rurale de Faléa ont adressé des courriers à plusieurs hautes autorités compétentes du Mali (Ministre de l'Équipement et des Transports, Ministre des Finances, Ministre de l'Administration Territoriale et Premier Ministre) pour attirer leur attention sur ce retard incompréhensible et inacceptable pour les populations des 21 villages de la Commune Rurale de Faléa, collectivité territoriale la plus isolée de notre pays, coupée du reste du

territoire national, tous les ans, durant la saison des pluies (huit mois, en cette zone soudano-guinéenne), par la crue du fleuve Falémé. Sur la période, la traversée de la Falémé en pirogue est très risquée, et les malades en état grave, les femmes enceintes en difficulté d'accouchement, ne peuvent tenter d'accéder au Centre de Santé de Référence de Kéniéba que par la piste caillouteuse et fortement escarpée Faléa – Dabia, au péril de leur vie.

Suite à une démarche de l'ARACF, du Maire et des représentants des populations de la Commune Rurale de Faléa auprès du Cabinet du Ministre de l'Équipement et des Transports, le 28 mai 2013, la Direction Nationale des Routes (DNR) a recommandé l'inscription des Travaux d'aménagement de la voie d'accès et du quai dans le Budget Spécial d'Investissement 2014. Mais curieusement elle a renoncé par la suite à cette option.

Sur demande de l'ARACF, une mission nationale de la Direction Nationale des Routes a fait un nouveau devis au cours de l'année 2014, montant encore très élevé 414.549.375 FCFA.

L'ARACF et l'ensemble des acteurs du développement local de la Commune Rurale de Faléa regrettent le fait que, depuis 2005, la Direction Nationale des Routes n'ait pas tenu régulièrement au courant de l'évolution du dossier la municipalité, les populations Faléa et l'opinion nationale, car l'une des tâches premières et fondamentales des pouvoirs publics consiste dans l'information permanente et complète, par toutes les voies appropriées, des usagers des services publics et de tous les autres citoyens ;

La recommandation d'inscription au Budget Spécial d' Investissement 2014 aurait dû être faite par le Ministère de l'Équipement et des Transports au Gouvernement Malien depuis 2006 pour répondre aux préoccupations des populations et aux priorités du développement local de la commune la plus enclavée de notre pays ;

Vu l'imminence de la prochaine saison des pluies (qui aura encore pour effet d'empêcher, avec la crue du fleuve Falémé, l'accès de la Commune Rurale de Faléa et de l'isoler du reste du territoire national pendant huit mois) et dans l'objectif de trouver, dans l'urgence et plus facilement, le financement nécessaire et indispensable à l'acheminement des éléments du bac au fleuve, ce qui sera un début d'allègement des souffrances des populations locales, l'ARACF, a adressé un ultime courrier à la Direction Nationale des Routes le 14 avril 2014 pour lui demander l'établissement d'un devis concernant exclusivement l'entretien de la voie d'accès de Kéniéba au fleuve Falémé (zone de Fadougou), sans tenir compte des coûts de construction des quais-bac, ce qui devrait réduire de moitié, au moins, l'enveloppe prévue qui s'élève à 214. 862.736 de FCFA.

En effet, la longue expérience de mise à l'eau et en marche des bacs automoteurs au Mali (Djenné, Sorokoro, dans la Commune Rurale de Béléko, Bafoulabé, etc.), et l'avis d'ingénieurs-techniciens chevronnés attestent que l'aménagement de quais d'accostage n'est pas forcément indispensable lors du démarrage du service.

Après analyse de ce qui précède, l'ARACF pense que l'insuffisance de ressources financières octroyées chaque année à la Subdivision des Routes de Kéniéba dans le cadre de l'entretien courant des routes ne peut nullement justifier le non achèvement, pendant une si longue période (plus de huit ans de retard alors que le délai d'exécution a été fixé à dix mois !) d'un programme gouvernemental d'importance capitale, car visant à lever la contrainte majeure qui entrave le développement de la commune la plus marginalisée de notre pays.

Il n'a pas échappé aux populations de la Commune Rurale de Faléa et à leurs représentants (autorités traditionnelles, leaders coutumiers, associations, élus) ainsi qu'aux élus du Cercle de Kéniéba que les deux autres volets du même marché passé par le Gouvernement Malien à INACOM-Mali, c'est-à-dire, la fourniture de bacs automoteurs à la ville de Koulikoro (40 tonnes) et à la localité de Diafarabé (20 tonnes) ont été entièrement et correctement exécutés.

L'absence de toute initiative de recherche de solution alternative révèle incontestablement l'insuffisance évidente d'engagement dans le dossier de notre service national des routes et de notre département ministériel en charge de l'équipement et des transports. D'autant plus qu'au cours de ces dix dernières années, de nombreux partenaires internationaux du Mali se sont constamment mobilisés, y compris pendant les périodes de crise, pour l'aider dans la réalisation des infrastructures de base de son développement national et local.

Au-delà des souffrances des populations qui perdurent, le résultat le plus désastreux est le profond sentiment de frustration, d'injustice et de désespoir qu'a suscité chez elles la gestion par les autorités nationales de ce dossier prioritaire et déterminant pour leur intégration effective à la Communauté Nationale : évacuation des malades, approvisionnement en produits pharmaceutiques, écoulement des productions agricoles, importation du fer et du ciment depuis la République de Guinée Conakry...

Il apparaît donc impératif et urgent que les autorités locales et nationales, le Conseil de Cercle de Kéniéba, l'Assemblée Régionale de Kayes, les élus nationaux, la société civile et tous les autres acteurs qui militent pour un développement national, intégré, démocratique, équitablement partagé et solidaire conjuguent leurs efforts pour appuyer les populations et le conseil communal de Faléa dans la recherche d'un financement exceptionnel, largement à portée de main, afin de permettre à cette entité de l'ensemble national du Mali, lourdement handicapée par sa position géographique et ses conditions climatiques particulières, de se mettre au diapason de la dynamique globale et moderne du développement de notre pays.

La bonne écoute obtenue par la délégation de l'ARACF auprès des élus de la Commission de l'Habitat, des Transports et des Travaux publics de l'Assemblée Nationale du Mali, le mardi 15 avril 2014, et leur ferme engagement à appuyer les initiatives citoyennes de la société civile de la Commune de Faléa et du Cercle de Kéniéba, constituent un motif de réconfort et d'espoir pour les populations qui attendent des actes concrets de nos autorités.

Bamako, le 16 avril 2014

Pour l'ARACF

Le Secrétaire à la Communication

Nouhoum Keita